

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

22 février 2017 à 9 h  
Cuisine du Marché  
Marché du Vieux-Port de Québec



[marchevieuxport.com](http://marchevieuxport.com)



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE, LE MERCREDI 22 FÉVRIER 2017**

L'assemblée générale annuelle de la Coopérative des Horticulteurs de Québec se tiendra le 22 février 2017 à 9 h.

Lieu de l'assemblée générale annuelle  
Cuisine du marché, Marché du Vieux-Port de Québec

**PROJET D'ORDRE DU JOUR**

**9 h**

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue
2. Élection d'un président d'assemblée
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 février 2016
5. Résolution pour accepter les non-membres à l'assemblée
6. Mot du président
7. Rapport de la direction générale
8. Bilan des communications 2016
9. Plan de communication 2017
10. Le Grand Marché

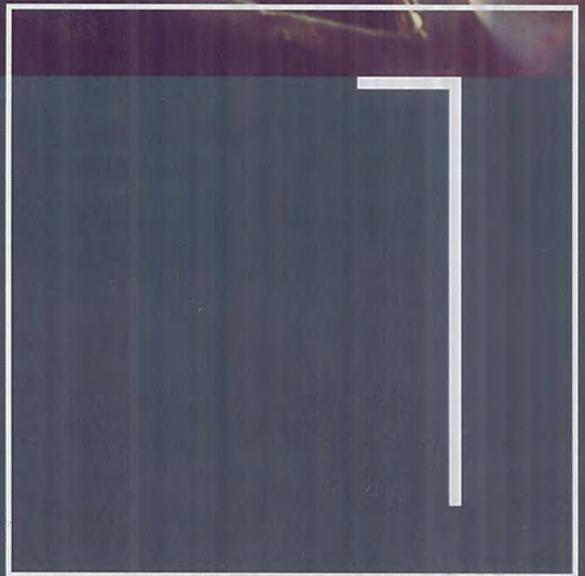
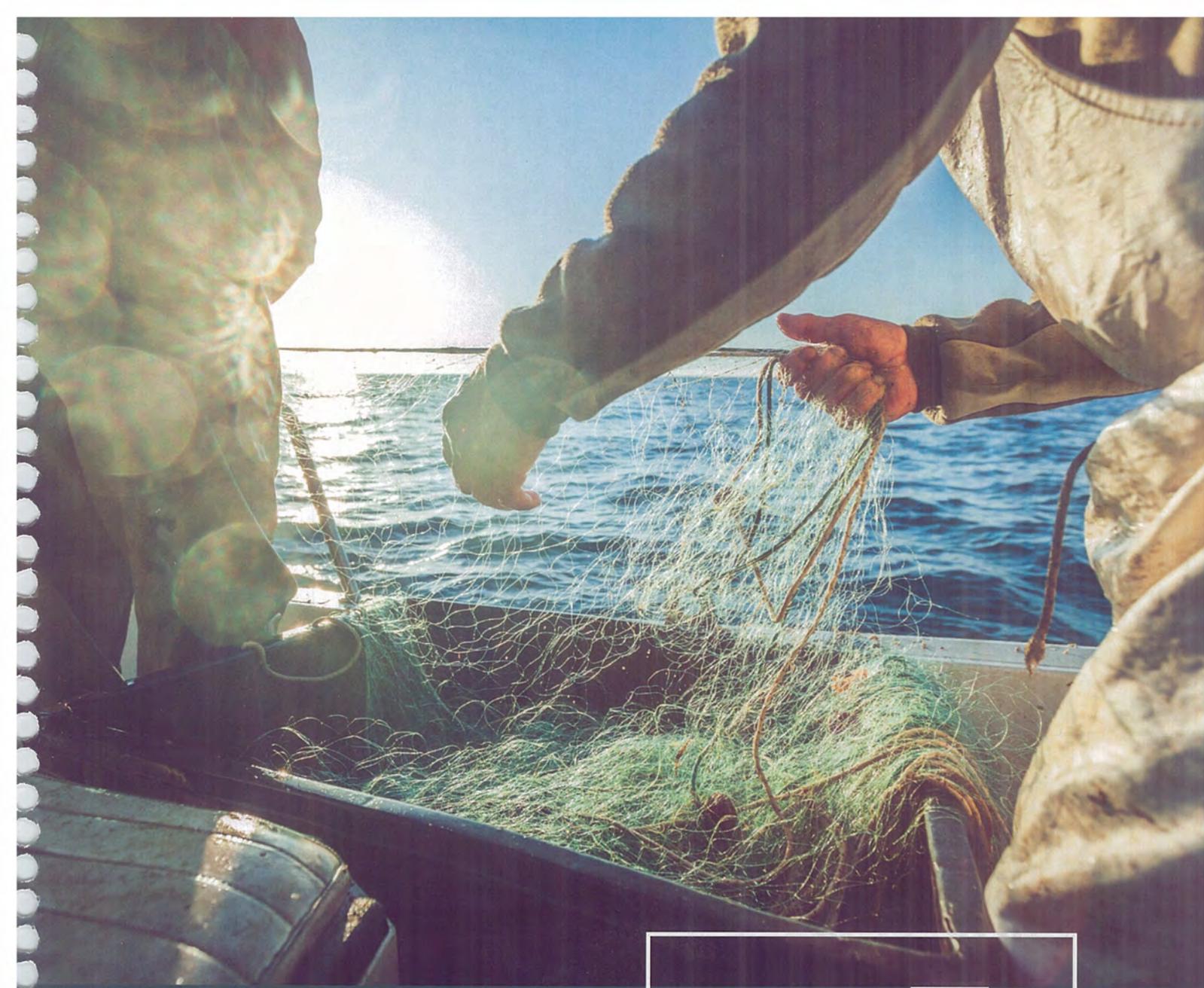
**Pause**

11. Présentation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2016
  - Période de questions au vérificateur
12. Nomination du vérificateur pour l'exercice 2017
13. Présentation du budget 2017
14. Élection des administrateurs

**Pause**

- Présentation du nouveau conseil d'administration
15. Varia
  16. Clôture de l'assemblée

**Cocktail & Diner**



**Procès-verbal de l'assemblée générale tenue le mardi le 24 février 2016 à 9 h à la Cuisine du Marché du Vieux-Port de Québec.**

**PV-2016-  
AGA**

**Présences** : 38 membres votants

**Présence du Conseil d'administration**

**Absence :**

M.Gaétan Fiset

M. Arthur Cauchon

M. Luc Turcotte

M<sup>me</sup> Andrée Tremblay

M<sup>me</sup> Suzie Marquis

M<sup>me</sup> Line Binet

M. Jean-Paul Desjardins

M<sup>me</sup> Jade Éva Côté-Rouillard et M<sup>me</sup> Carolle Rochette sont responsables de l'accueil qui débute à 8h30. Les membres reçoivent à leur arrivée les documents nécessaires pour l'assemblée.

**1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue**

M. Arthur Cauchon ouvre la séance à 9 h 30 et souhaite la bienvenue aux membres, aux invités et partenaires présents. M. Cauchon remercie tous les membres d'être présents à cette assemblée.

M<sup>me</sup> Andrée Tremblay, secondée par M<sup>me</sup> Line Binet propose l'ouverture de l'assemblée.

**2. Nomination d'un président d'assemblée**

M. Claude Bégin, secondé par M<sup>me</sup> Andrée Tremblay propose M. Arthur Cauchon comme président d'assemblée. M. Arthur Cauchon, président du conseil d'administration de la Coopérative des Horticulteurs de Québec est nommé président d'assemblée. Adopté à l'unanimité.

M. Arthur Cauchon présente les membres du conseil d'administration.

**3. Lecture et adoption de l'ordre de jour**

M. Arthur Cauchon fait la lecture de l'ordre du jour. M. Jean-François Marcoux, secondé par M<sup>me</sup> France Marcoux propose l'adoption de l'ordre du jour. Adopté à l'unanimité.

**4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 24 février 2015**

M. Arthur Cauchon fait la lecture du procès-verbal du 2015 aux membres de l'assemblée.

M<sup>me</sup> Francine Jobidon, secondée par M. Martin Tremblay propose l'adoption du procès-verbal. Adopté à l'unanimité

## 5. Résolution pour accepter les non-membres à l'assemblée

M<sup>me</sup> Anne Pichette, secondée par M. Roch Hébert propose l'acceptation des non-membres présents dans la salle. Adopté à l'unanimité.

## 6. Mot du président- Monsieur Arthur Cauchon

Mesdames, Messieurs,

Les douze derniers mois ont été marqués par plusieurs évènements de mobilisation. Certes, le Marché du Vieux-Port de Québec a vu les saisons et les différentes récoltes occuper le calendrier annuel. Les producteurs, les transformateurs et les commerçants ont été au rendez-vous au fil du temps et des arrivages.

Le temps des sucres et le crabe frais ont cédé le pas aux fleurs, au homard puis aux petits fruits, aux fraises, aux framboises, aux bleuets, enfin à l'abondance des récoltes de l'été et de l'automne. Le Marché de Noël a fermé brillamment la marche avec une nouvelle décoration extérieure.

Tout au long de l'année, les activités d'animation, les reportages en direct ont mis en valeur les productions locales et regionaux; la Cuisine du Marché avec sa terrasse et ses menus renouvelés a soutenu avec brio les efforts.

Merci à l'équipe de la Cuisine et de tout le marché; un personnel dévoué qui a à cœur le service à la clientèle et la satisfaction constante des usagers.

Au plan du développement, l'année 2015 est aussi une grande année et particulièrement au chapitre des initiatives et de l'innovation. Suite à la dernière assemblée annuelle de la coopérative, nous avons pris position sur l'avenir du Marché et transmis à la mairie de Québec nos intentions de participer à l'élaboration d'un projet d'un nouveau marché public qui serait localisé au Pavillon du commerce à ExpoCité. Tout en faisant part de nos préoccupations et celles de nos membres, soucieux d'être proactifs, nous avons amorcé une réflexion stratégique; c'est dans cet esprit que nous avons visité et analysé les marchés Jean-Talon, de Longueuil et de Saint-Hyacinthe.

Ces visites ont été pleines d'enseignement et nous ont amenés à enclencher une étude d'opportunité de la relocalisation du Marché du Vieux-Port de Québec sur le site d'ExpoCité. Trois objectifs étaient alors poursuivis : valider les besoins des clients, analyser des comparables et leurs facteurs de succès et enfin, analyser les opportunités et les contraintes liées à cette possible relocalisation.

Les résultats de ce travail ont démontré sans équivoque les possibilités de croissance et les avantages versus les inconvénients. En octobre 2015, avec son habituel engagement, nous avons produit un document d'orientation destiné à la ville de Québec, intitulé : « Nouveau Marché de Québec : Un projet unique, novateur et attractif ».

Sans le savoir, cet énoncé constituerait notre premier jalon à l'appel d'intérêt public lancé par la ville de Québec en novembre dernier.

Dès cet instant, la direction générale et les administrateurs ont choisi de déposer un projet global, rassembleur et innovant. Une équipe de professionnels a été recrutée, sous la gouverne d'un sous-comité formé de M.M Daniel Tremblay, Luc Turcotte, Jean-Paul Desjardins et de moi-même. Nous pouvons dire aujourd'hui mission accomplie, peu importe ce qui en résultera.

Conformément à la vision de notre organisation et à celle du « développement des activités agroalimentaires dans l'agglomération de Québec 2015-2016-ville de Québec », nous avons fait

preuve de leadership et la rencontre du 1<sup>er</sup> février dernier a démontré que nous avons vu juste. L'intérêt et l'enthousiasme des membres sont au rendez-vous.

Merci d'être là, à côté de nous, merci également à tout le personnel et aux administrateurs qui n'ont pas ménagé leurs efforts et leurs niveaux d'engagement au cours d'une année palpitante et pleine de rebondissements.



Arthur Cauchon  
Président

## **7. Rapport de la direction générale : M. Daniel Tremblay**

Monsieur Le Président

Mesdames, messieurs les administrateurs

Chers membres et invité(e)s,

Je vous remercie d'être présent pour cette assemblée annuelle de la Coopérative des Horticulteurs de Québec. C'est toujours un plaisir d'avoir l'occasion d'échanger avec les membres et les utilisateurs de la coopérative.

En plus d'examiner l'année qui vient de se terminer, cette réunion sera certainement l'occasion de faire le point sur l'année 2016, qui sera certainement une année cruciale pour l'avenir de la Coopérative des Horticulteurs de Québec.

Je profite de l'occasion pour remercier les employé(e)s qui œuvrent au marché et qui nous assistent au quotidien. Un très gros merci pour votre soutien et votre dévouement pour le marché.

### **Survol 2015**

L'Hiver long, froid et rigoureux a donné le ton à cette année. En effet, le temps froid a retardé le temps des sucres et la saison du crabe. Le printemps qui a tardé à s'installer a également causé du retard pour les fleurs. Finalement, le temps froid et pluvieux du début de l'été a eu des conséquences sur l'arrivée des producteurs maraîchers. En résumé, la première moitié de l'année fut plus difficile à tous les niveaux, que ce soit pour l'achalandage, pour les revenus de location et la cuisine du marché.

La deuxième moitié de l'année s'est heureusement beaucoup mieux déroulée et l'achalandage fut au rendez-vous. Finalement, le marché de Noël sans passer à l'histoire fut encore une fois un beau succès. À cet effet, je remercie tous les producteurs, transformateurs et artisans qui ont mis beaucoup d'efforts afin de bien décorer leurs emplacements et rendre l'ambiance du marché des plus festive.

### **Résultats 2015**

Au cours de l'année 2015, plusieurs événements sont survenus qui ont amené la coopérative à poser des actions. L'étude de marché sur la relocalisation à ExpoCité, de même que le dépôt de notre dossier auprès de la ville ont engendré des sommes non négligeables. Malgré tout, les résultats de 2015 demeurent positifs avec un excédent d'exploitation de 12 449 \$.

## ***Cuisine du Marché***

---

Même si elle est déjà bien ancrée au sein du marché, il faut toujours garder à l'esprit que la cuisine vient de compléter sa deuxième année complète d'exploitation. La cuisine a acheté, en 2015, plus de 22 000\$ auprès des utilisateurs du marché. Avec les différents thèmes qu'elle propose en fonction des saisons et des arrivages la cuisine joue un rôle de premier plan dans l'animation du marché.

Étant encore dans une phase de démarrage, les résultats sont toujours influencés par les investissements effectués en 2013. Aussi, la cuisine est, comme le marché en général, dépendante de la température. En 2016, avec la venue du Village Nordik et une collaboration toujours plus étroite avec les producteurs, les résultats devraient être positifs.

## ***Relocalisation du marché***

---

Évidemment, nous ne pouvons pas parler de l'année 2015 sans aborder l'incontournable dossier du déménagement du marché. À cette étape, notre dossier a été déposé à la ville qui analyse les candidatures. Comme vous le savez, la Coopérative des Horticulteurs de Québec a pris comme position d'être un leader de ce projet et d'envisager ces changements comme une occasion de développement pour la coopérative et l'ensemble des entreprises présentes au marché. Tel que vous avez pu le constater lors de la présentation du 1er février dernier, l'administration a démontré une volonté claire d'être le gestionnaire du prochain marché, une très grande ouverture d'esprit de même qu'une vision très lucide de ce que doit être le marché pour les années futures.

Une très grande quantité de travail a été faite en très peu de temps, et pour en arriver à un résultat aussi éloquent, tous les acteurs doivent travailler de concert. Je félicite les administrateurs d'avoir collaboré de façon aussi étroite sur ce projet. Je tiens à souligner le travail de M. Cauchon, qui dès le premier jour, a pris le leadership de ce dossier et s'est entouré de personnes clés qui nous ont soutenus et nous ont permis de mener ce dossier à terme. Il a également fait preuve d'une grande transparence en gardant les membres informés, avec la tenue de 2 réunions d'information. Finalement, tout au long des réunions, il a toujours défendu les besoins et la place des producteurs au sein du projet de nouveau marché.

Nous sommes présentement dans une période d'attente, mais sachez que peu importe le résultat, nous pouvons fièrement nous dire mission accomplie, ce dossier ne pourrait pas être plus beau ou plus complet.

## ***Conclusion***

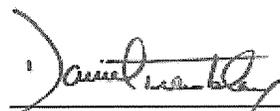
---

Pour l'année 2016, nous pouvons assurément vous dire qu'elle est très bien commencée. L'activité du Village Nordik apporte une clientèle très importante. Notre association avec cette belle activité est assurément positive et laisse entrevoir de belles choses pour cette année.

Évidemment, beaucoup d'efforts devront être déployés pour diffuser l'information que le marché est toujours au Vieux-Port, et ce, pour les 2 prochaines années. Parallèlement, le cheminement du dossier de relocalisation devrait aboutir très prochainement. Comme par le passé, nous vous tiendrons informés des développements, dès qu'il y en aura.

Je prends quelques instants pour remercier les membres du conseil d'administration pour leur implication, leurs conseils et leur confiance. C'est toujours apprécié de se sentir appuyé et avoir la confiance de ses administrateurs.

Finalement, c'est grâce à vous, producteurs, transformateurs, revendeurs et artisans, si le marché est aussi beau et animé d'année en année. Je vous souhaite une excellente année 2016 et c'est toujours un réel plaisir de collaborer avec vous.



Daniel Tremblay  
Directeur général

#### **8. Bilan des communications**

M<sup>me</sup> Jade Éva Côté-Rouillard est invitée par M. Arthur Cauchon pour la présentation du bilan des communications de l'année 2015. Elle fait une présentation par saison sur les événements de l'année 2015.

#### **9 h45 à 10h00-Pause**

Monsieur le président informe l'assemblée de la présence de M. Réjean Lacroix et mentionne que la présentation des états financiers qui est au no 10 de l'ordre du jour, aura lieu avant la communication au no 8.

#### **Période de questions**

Il n'y a aucune question.

#### **9. Plan de communication 2016**

Mme Jade-Éva Côté-Rouillard expose les grandes lignes du plan de communication pour l'année à venir.

#### **10. Présentation des états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2015**

M. Réjean Lacroix présente les états financiers au 31 décembre 2015. Pour l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2015, au niveau des revenus, le total se chiffre à 1 332 089 \$ versus 1 376 125 \$ en 2014. Les frais d'exploitation pour cette période est de 1 319 640 \$ en 2015 versus 1 289 734 \$ en 2014.

Les revenus pour la Cuisine du Marché après amortissement est de 362 548 \$ en 2015 et de 351 077 \$.

#### **Période de question de la part de l'assemblée sur les états financiers.**

Il n'y a aucune question.

Remerciement de M. Cauchon pour M. Lacroix.

M. Cauchon demande une proposition pour accepter les états financiers.

Il est proposé par M. Claude Bégin, secondé par M. Roch Hébert. Adopté à l'unanimité.

M. Cauchon demande une résolution à l'assemblée concernant de virer l'excédent d'opération à la réserve générale.

Il est proposé par M<sup>me</sup> Sylvie Gagnon secondée par M<sup>me</sup> Anne Pichette de virer le trop-perçu d'opération à la réserve générale. Adopté à l'unanimité.

Signature du bilan financier par M<sup>me</sup> Andrée Tremblay, trésorière et M. Arthur Cauchon, président.  
Nomination d'un vérificateur pour l'année 2016

Il est proposé par M. Claude Bégin secondé par M. Roch Hébert de nommer M. Lacroix comme vérificateur pour l'année 2016. Adopté à l'unanimité.

## **Pause de 15 minutes**

### **11. Présentation du Budget 2016**

M. Daniel Tremblay présente le budget de la coopérative pour l'année 2016.

### **12. Dossier du marché/déménagement**

M. Cauchon dit que le concept a été présenté à la rencontre du 1<sup>er</sup> février, de 80 à 100 personnes étaient présentes.

M. Cauchon explique qu'il y a eu du nouveau et passe la parole à M. Desjardins. M. Jean-Paul Desjardins dit que la ville de Québec a reçu deux propositions concernant le marché. La démarche qui va être suivie il va y avoir un jury va évaluer une nouvelle division a été créée qui sera le jury pour évaluer les projets. D'ici fin mars va demander une rencontre pour une présentation du projet.

M. Cauchon est satisfait de l'appui des membres dans ce projet

M. Tremblay offre aux membres de consulter le dossier pour ceux et celles qui n'étaient pas présents à la réunion du 1<sup>er</sup> février.

M. Cauchon demande s'il y a des commentaires au sujet de la réunion du 1<sup>er</sup> février.

M. Desjardins explique que la ville a reçu 2 propositions pour le projet, incluant celui de marché. Dans quelques jours un jury sera nommé pour évaluer ces propositions.

### **Période de questions et commentaires**

M. Claude Bégin veut savoir si la coop a un plan B?

M. Cauchon répond qu'il est trop tôt pour répondre à cette question et aussi, tout dépend de la décision que va prendre la ville de Québec.

M<sup>me</sup> Lorraine Pageau demande si ce projet est allé en soumission publique?

M. Cauchon explique que la ville ne pouvait pas faire le projet directement avec la coop. À cause des lois des municipalités, la ville se devait d'aller en appel d'offre. Actuellement, il y a deux projets de déposer. Le projet de la coop a été monté en collaboration avec des personnes qualifiées de la région de Québec.

M<sup>me</sup> Sylvie Gagnon demande aux administrateurs lors de leur visite au marché de Longueuil, s'ils ont eu l'opportunité de discuter avec les commerçants du marché pour avoir leur point de vue car il semblerait que depuis leur déménagement les commerces périssent.

M. Cauchon dit que d'après l'étude de marché, l'emplacement à ExpoCité est très positif car il y a beaucoup de potentiel à développer. Il dit que quand ils ont visité le marché de Longueuil ça n'a pas été emballant. Le point central de notre marché ce sont les producteurs.

Le point primordial discuter avec les intervenants, c'est de donner la place au monde agricole de la Capitale nationale et nos partenaires sont tous d'accord avec ce point de vue. Depuis la présentation du projet, plusieurs personnes se posent des questions sur les détails de ce projet mais la coop ne peut pas y répondre pour l'instant. D'après les plans que vous avez vu, vous pouvez au moins voir ou seront situés les producteurs, la cuisine et d'autres types de commerce. Notre concept est unique et va répondre aux besoins de la ville de Québec et à sa population.

### **13. Élection des administrateurs**

M. Patrick Fortier propose, secondé par M<sup>me</sup> Anne Pichette de nommer comme président d'élection M. Daniel Tremblay. Adopté à l'unanimité.

M<sup>me</sup> Suzie Marquis propose, secondée par M<sup>me</sup> Lorraine Pageau de nommer M<sup>me</sup> Jade Éva Côté Rouillard comme scrutatrice. Adopté à l'unanimité.

M<sup>me</sup> Lorraine Pageau propose, secondée par M<sup>me</sup> Sylvie Gagnon de nommer M<sup>me</sup> Carolle Rochette comme secrétaire de scrutin.

M. Daniel Tremblay annonce qu'il y a 3 postes à combler soient :

Un poste du groupe 1, producteurs-transformateurs-annuels :

M. Arthur Cauchon est élu sans opposition. Accepté à l'unanimité.

Un poste du groupe 3 : producteurs/saisonnier ayant une occupation sur le marché de moins de 8 mois.

M. Gaétan Fiset annonce qu'il ne se représente pas pour un autre mandat. M Jean-François Marcoux se présente pour le poste et est élu sans opposition.

Pour le poste de l'administrateur externe représenté par M. Jean-Paul Desjardins, M. Bégin propose, secondé par M<sup>me</sup> Pageau de renouveler le mandat M. Desjardins pour une autre année. Élu sans opposition. Accepté à l'unanimité.

M. Tremblay remercie M. Gaétan Fiset pour ses 20 ans au sein du conseil d'administration de la Coopérative. Il a été une personne importante dans l'équipe, toutes et tous le remerçons.

M. Tremblay annonce que les élections étant terminées, le nouveau conseil doit se retirer quelques minutes pour élire les postes du conseil exécutif.

M<sup>me</sup> France Marcoux, secondée par M<sup>me</sup> Sylvie Gagnon propose la fermeture de la période de mise en candidature. Adopté à l'unanimité.

## Pause

Au retour de la pause, M. Daniel Tremblay présente les membres qui font partie du conseil d'administration pour l'année 2016, et identifie les fonctions occupées par chacun des membres, y compris ceux qui occupent un poste dans le conseil exécutif.

M. Arthur Cauchon à la présidence,

M. Luc Turcotte à la vice-présidence et M<sup>me</sup> Andrée Tremblay secrétaire-trésorière.

M. Tremblay félicite les candidats.

M Cauchon remercie M. Tremblay pour son excellent travail et les membres du conseil de lui faire confiance. Il revient sur les commentaires au sujet de la relève en précisant que celle-ci est importante dans l'organisation et qu'il y a toujours un poste d'ouvert pour la relève. C'est aux jeunes de faire les démarches, c'est une opportunité de rencontrer des gens de tous les milieux. En tant que président, ce rôle lui donne l'occasion de rencontrer les membres, de parler d'agriculture. C'est un honneur pour lui de les représenter auprès de la ville et il est fier de donner le meilleur de lui-même.

Il remercie tout le monde pour la confiance et, les rassure qu'ils vont tous travailler dans le même sens pour les meilleurs intérêts de la coopérative.

## 14. Varia

## 15. Levée de l'assemblée

M. Roch Hébert secondé par M<sup>me</sup> Andrée Tremblay propose la levée de l'assemblée. Adopté à l'unanimité.

M. Cauchon invite les membres à se réunir pour prendre le cocktail qui sera suivi du dîner. Il est 12h10.

Président  
Coopérative des Horticulteurs de Québec

Secrétaire trésorière  
Coopérative des Horticulteurs de Québec



2

## Mot du président- Monsieur Arthur Cauchon

Mesdames, Messieurs,

Gardons le Cap! Veillons au grain!

Le projet *Le Grand Marché* soumis à la Ville de Québec le 2 février 2016 et que nous vous avons présenté avant son dépôt est maintenant devenu une réalité ; dès le mois de mars, la direction générale et les membres du conseil d'administration se sont appliqués à identifier les impacts possibles, les besoins spécifiques et les aides nécessaires. Parallèlement, tout en étant conscient de ces défis, le Marché du Vieux-Port doit continuer à être attractif et satisfaire ses différentes clientèles; le village de pêche "Nordik" a créé un engouement surprenant en attirant près de 35, 000 visiteurs. Cette nouvelle activité a été salubre pour la Cuisine du Marché qui a performé cette année de façon exceptionnelle. Bravo à toute l'équipe de la Cuisine et de façon plus particulière à Mylène, la gardienne de la brigade.

Les saisons se sont succédées, les producteurs-transformateurs profitant de conditions climatiques avantageuses; les récoltes ont été abondantes et chacun a pu profiter de ce contexte favorable, soutenue par une campagne publicitaire remarquée. D'ailleurs, tout au long de l'année, le Marché du Vieux-Port a fait l'objet d'une attention soutenue par l'ensemble de la communauté. En avril, le projet du Grand Marché a été l'objet central de discussion au Forum agricole et agroalimentaire de la région de la Capitale-Nationale, tenu à St-Raymond-de-Portneuf; puis la Ville de Québec nous a confié la gestion de contrats pour développer différents aspects comme l'image de marque, l'incubateur, la mixité commerciale et le positionnement. La direction générale a accompagné une délégation de la Ville de Québec en Californie afin de nourrir notre inspiration et d'être à l'avant-garde.

Je souhaite également attirer votre attention sur le niveau d'implication et d'engagement des administrateurs, de la direction générale, des membres de la Coopérative, des commerçants et de notre partenaire principal la Ville de Québec. Que ce soit à travers le Comité de gouvernance, les groupes de travail ou les échanges avec des collaborateurs éventuels comme la Société de développement commercial de la 3<sup>e</sup> avenue, le niveau d'écoute et les échanges ont été élevés et très constructifs. Nous avançons en gardant le cap, c'est-à-dire un déménagement et un nouveau marché en 2018.

WOW  
Même si certains organismes ou individus ont tenté de détourner l'attention en priviliégiant leurs intérêts personnels ou corporatifs, nous veillons au grain dans votre intérêt et celui de nos clientèles actuelles et futures. Votre engouement et votre soutien se sont manifestés concrètement, en nous faisant part de votre intention de faire partie du Grand Marché. D'autre part, l'équipe d'architectes est maintenant en place et les travaux préliminaires (plans et devis) s'amorceront rapidement.

Le Marché de Noël 2016 a offert à nouveau une gamme de produits diversifiée et d'une très grande qualité; certes, la température n'a pas toujours été clémente, mais l'affluence s'est soutenue grâce à une campagne publicitaire dynamique et à une offre très représentative et originale.

WOW

Il ne faut pas oublier que notre principale force, c'est notre regroupement, c'est-à-dire les membres de la Coopérative et les commerçants. Nous travaillons ensemble d'une même voix, car nous recherchons la réussite et la satisfaction de nos clientèles respectives. Ne nous laissons pas dévier de nos objectifs collectifs!

En terminant, je tiens sincèrement à remercier l'équipe du Marché du Vieux-Port, la direction générale, Daniel Tremblay, Jade-Éva qui a supporté Daniel à maintes occasions, les administrateurs, Suzie, Andrée, Jean-Paul, Luc, Jean-François et Line qui a quitté cette année. (Merci! Line pour ces nombreuses années au sein du conseil) et l'équipe de la Cuisine du Marché.

Ensemble, nous faisons <sup>WOW</sup> une équipe du tonnerre et n'est-ce pas là un résultat espéré; nous travaillons ensemble et chacun doit aussi assumer sa part. L'année 2017 s'annonce tout aussi stimulante par l'appel de candidatures concernant une offre complémentaire de boutiques agroalimentaires.

En terminant, je vous souhaite une excellente année 2017.



---

Arthur Cauchon  
Président



## **Rapport de la direction générale : M. Daniel Tremblay**

Monsieur Le Président

Mesdames, messieurs les administrateurs

Chers membres et invité(e)s,

Merci de votre présence pour cette assemblée annuelle de la Coopérative des Horticulteurs de Québec. C'est toujours un honneur de s'unir pour procéder au bilan, de partager les réussites et défis de 2016 et surtout de se projeter ensemble vers un futur commun.

Cette assemblée est un beau prétexte pour se retrouver tout en survolant l'année qui vient de se terminer et en gardant le cap sur l'année à venir, 2017.

Je profite de l'occasion pour remercier toute l'équipe qui œuvre au sein du marché et qui partage notre quotidien. Force est d'admettre que votre dévouement et votre soutien nous aident à faire du marché, un endroit rassembleur et convivial.

### ***Survol 2016***

Un des principaux constats est que l'arrivée du Village Nordik du Port de Québec modifie positivement le portrait de notre hiver. La notoriété de l'événement, l'achalandage par la population de Québec, les touristes et gens de passage pour l'activité, nous redonne une visibilité et augmente les chiffres d'affaires.

Malgré un printemps qui a été plus lent à démarrer, nous avons profité, au total, d'un très bel été, tant au niveau de la température que de l'achalandage.

Le temps clément nous a apporté un taux d'achalandage soutenu tout au cours de l'été, sans négliger les nombreux événements offerts par la Ville, qui nous ont procuré un dynamisme positif dans le secteur. La population et les touristes ont donc été au rendez-vous cet été.

### ***Résultats 2016***

Le projet d'ouverture du Grand Marché au Pavillon d'ExpoCité en 2018, engendre des frais supplémentaires en ce qui a trait au développement. Des services professionnels complémentaires sont nécessaires afin de mener à terme et avec succès ce grand projet. Malgré ses investissements supplémentaires, les résultats financiers sont positifs avec un excédent d'exploitation de 37 829 \$.

### ***Cuisine du Marché***

On ressent de plus en plus son rôle au cœur du Marché, son importance et surtout son équilibre dans l'offre globale proposée. Par l'intégration hebdomadaire au menu des nouveaux arrivages, on y voit une belle cohérence et visibilité, autant pour la clientèle que pour les producteurs et marchands. Bref, très belle année pour la Cuisine du Marché, qui génère d'ailleurs pour la première fois depuis son ouverture en 2013, des surplus financiers de 20 450 \$. On peut dire que les efforts soutenus ont été récompensés et c'est tout à l'honneur de la Coop qui a cru, et croit toujours fortement dans la viabilité de sa Cuisine. Fait également non négligeable, un montant de 26 200 \$ a été investi par la cuisine pour l'achat de denrées auprès des entreprises du marché.

## **Relocalisation du Marché**

Évidemment 2016 est marqué par la place qu'occupe le projet de développement du futur Grand Marché. Beaucoup de travail et d'efforts ont été mis à profit dans ce dossier qui teinte l'avenir du marché actuel. À travers ces actions, nous considérons que nous sommes en train de bâtir un lien de confiance important entre la Ville de Québec et la Coopérative.

Notre vision, notre étroite collaboration, et l'expertise de chaque partie nous font entrevoir une belle finalité pour ce projet d'envergure. Nous sentons que la Ville à a cœur que ce projet soit fidèle aux besoins et corresponde à nos priorités. Le concept que nous avons préalablement déposé pour répondre à l'appel de propositions est respecté et bonifié grâce à l'apport de chacun.

Nous sommes extrêmement fiers d'œuvrer dans ce dossier qui nous demande certes, réflexions et efforts, mais nous réalisons que toutes ces étapes préparatoires sont cruciales dans notre désir d'amener la Coopérative et chaque entreprise qui la compose à développer son potentiel.

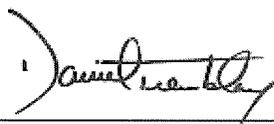
En 2016, les médias n'ont pas toujours soutenu le projet et les sorties publiques ont pu être perçues négativement par la population. Toutefois, sachez que nous travaillons activement pour faire connaître ce nouveau marché, son importance et sa pertinence. Nous poursuivrons sur notre lancée et nous redoublons d'efforts pour regarder le futur et maintenir le cap de ce projet.

## **Conclusion**

L'année en cours sera un autre beau défi en attendant la concrétisation du Grand Marché, mais parallèlement nous continuons à unifier nos efforts pour fidéliser notre clientèle et lui offrir ce qu'il y a de mieux. Nous sommes continuellement en mode écoute, autant du client, des tendances actuelles que des entreprises qui font du marché ce qu'il est.

Je termine en remerciant les membres du conseil d'administration tout en soulignant spécialement le travail du président, Arthur Cauchon et du vice-président Luc Turcotte pour leur grande implication et leurs disponibilités. Sachez que tout au long de l'année, ils ont été présents dans les différentes rencontres et comités afin de défendre et faire valoir les besoins de vos entreprises pour le Grand Marché.

Enfin, merci aux producteurs, transformateurs, artisans et revendeurs, sans vous, nous n'aurions pas l'énergie et le devoir de nous dépasser pour vous permettre de rayonner et surtout, de mettre en valeur vos produits et votre savoir-faire. Je vous souhaite à tous une fructueuse année 2017, c'est toujours un plaisir de vous côtoyer chaque jour et n'oubliez pas que ma porte est toujours grande ouverte.



Daniel Tremblay  
Directeur général

# LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

## EXPERTISE

Active depuis 1938

Plus de **70**  
membres



Gestionnaire de marchés  
publics depuis plus de 75 ans

## IMPLICATION

**14 000 kg**

de denrées remises  
à Moisson Québec



Des centaines de causes  
et fondations appuyées

## SAVOIR-FAIRE

**1 000** emplois directs créés

**6 500** acres cultivés

Plus de **5 000**  
produits variés sur les étals

Nombreux producteurs honorés



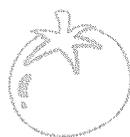
## EN CHIFFRES

Plus de **60 000**  
clients servis par  
la Cuisine du Marché

Budget opérationnel  
de **1,5 million \$/an**

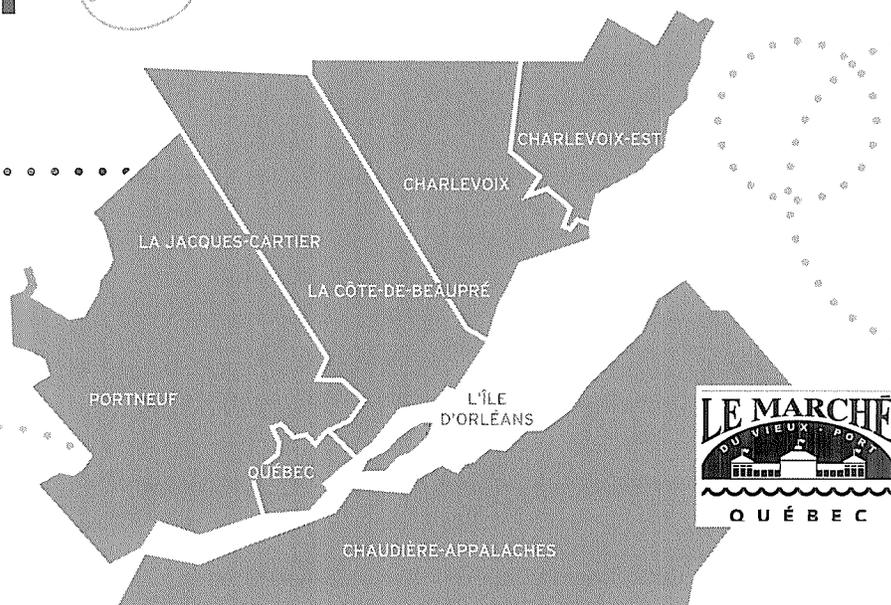
Volume de vente estimé  
de **40 millions \$**

## RAYONNEMENT RÉGIONAL



## TRAÇABILITÉ

Circuit court  
de distribution  
de **80 km**







3

## Bilan des communications 2016

<b>Hiver</b>	Village Nordik du port de Québec - 21 janvier au 13 mars 2016 Tirage St-Valentin - 1 <sup>er</sup> au 14 février 2016 Bloggeurs culinaires
<b>Printemps</b>	Cabane à sucre - 19 et 20 mars, 26 et 27 mars, 2 et 3 avril Souper Crabe - 9 et 16 avril 2017 Tirage Pâques - 14 au 27 mars 2017 Bloggeurs culinaires
<b>Été</b>	Fête du Canada à Québec - 1 <sup>er</sup> juillet 2016 Marathon SSQ Lévis-Québec - 27 et 28 août 2016 Grand Prix cyclistes Québec - 9 septembre 2016 Promotion de pommes aux entreprises du secteur Espace pousse vert Semaine québécoise des marchés publics Concours et tirages Terrains de jeux Les Cadets Bloggeurs culinaires
<b>Automne</b>	École Les Berges Halloween - 30 et 31 octobre 2016 Marché de Noël - 24 novembre au 31 décembre Concours et tirages Orchestre Symphonique de Québec Musique traditionnelle Stunt promotionnel Bloggeurs culinaires
<b>Outils publicitaires et promotionnels</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Radio (Rouge FM)</li><li>• Télévision (Radio-Canada)</li><li>• Panneaux d'affichage extérieurs</li><li>• Panneaux d'affichages lieux publics</li><li>• Journaux (Le Soleil, Journal de Québec, Transcontinental)</li><li>• Médias sociaux</li><li>• Web (publicité Facebook, remarketing)</li><li>• Magazines et revues touristiques</li><li>• Relations de presse</li><li>• Animation et événements</li></ul>

## Plan de communication 2017

### L'INCONTOURNABLE DESTINATION : LE MARCHÉ

#### **S'impliquer**

---

Il faut se faire voir autrement, s'impliquer socialement, poser des gestes concrets autour de nous, être présent pour la communauté.

#### **Rayonner et être au cœur de l'action**

---

Multiplier les apparitions auront un impact majeur. Diversifier les clientèles auxquelles nous nous adressons est essentiel pour attirer de nouveaux profils.

#### **Informier et accompagner**

---

Faire le lien entre la réalité du Marché et les sujets d'actualité agroalimentaires afin de bien démontrer et mettre de l'avant l'expertise de nos producteurs.

#### **Communiquer entre nous**

---

L'objectif de chacun devient inévitablement l'objectif commun. La mobilisation des membres, l'entraide et la solidarité se remarqueront.

#### **Gâter tout en se démarquant**

---

Il faut plonger le consommateur dans l'univers du Marché pour qu'il le remarque, le mémorise et le reconnaisse. Le client aime se sentir important et unique.

### EN CONSTANTE AMÉLIORATION

#### **Occupez le terrain**

---

Soyez présent pour votre clientèle. Prenez le temps d'entrer en relation avec vos clients. Votre expertise a une grande valeur ; n'hésitez pas à en faire bénéficier votre clientèle.

#### **Simplifiez votre gamme**

---

Avant d'ajouter un produit supplémentaire à votre offre, assurez-vous de maximiser le potentiel des produits que vous avez déjà.

#### **Rendez service à vos clients**

---

Des informations complémentaires sur le produit, des conseils personnalisés et de petits gestes peuvent parfois faire toute la différence pour vous démarquer. La courtoisie est l'essence même du service à la clientèle.

#### **Coopérez entre vous**

---

La force d'une équipe permet de relever de plus imposants défis. Les forces et connaissances de chacun peuvent bénéficier aux autres tout en ayant un impact positif sur votre entreprise.

#### **Faites-vous connaître de votre cible**

---

Définissez clairement à qui vous souhaitez vous adresser et tentez de la toucher en communiquant avec l'outil le plus approprié.

## Calendrier promotionnel et événementiel 2017

Événements	Animation	Outils promotionnels
<b>Village Nordik du Port de Québec</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tirage</li> <li>• Truite cuisinée au marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Promotion VNPQ</li> <li>• Encart</li> </ul>
<b>Saint-Valentin</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Concours et tirage</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affichage à l'intérieur du Marché</li> <li>• Médias sociaux</li> </ul>
<b>Semaine de relâche</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier culinaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publicité radio VNPQ</li> <li>• Médias sociaux VNPQ</li> <li>• Affichage à l'intérieur du Marché</li> <li>• Médias sociaux</li> </ul>
<b>Temps des sucres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Brunch à l'assiette à la Cuisine du Marché</li> <li>• Jeux gonflables</li> <li>• Mini ferme</li> <li>• Jeux ludiques</li> <li>• Musique d'ambiance</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publicité radio</li> <li>• Affichage à l'intérieur et à l'extérieur du Marché</li> <li>• Médias sociaux</li> <li>• Relations de presse</li> </ul>
<b>Arrivée du crabe</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Souper de crabe à la Cuisine du Marché</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affichage à l'intérieur et à l'extérieur du Marché</li> <li>• Médias sociaux</li> <li>• Relations de presse</li> </ul>
<b>Printemps</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• L'arrivée des fleurs</li> <li>• Le jardin et la plantation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affichage à l'intérieur et à l'extérieur du Marché</li> <li>• Médias sociaux</li> <li>• Relations de presse</li> <li>• Panneaux d'affichage</li> <li>• Campagne web</li> </ul>
<b>Été</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les arrivages</li> <li>• Les événements voisins</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affichage à l'intérieur et à l'extérieur du Marché</li> <li>• Médias sociaux</li> <li>• Relations de presse</li> <li>• Panneaux d'affichage</li> <li>• Campagne web</li> </ul>

<p><b>Semaine québécoise des marchés publics</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Activités thématiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affichage à l'intérieur du Marché</li> <li>• Médias sociaux</li> <li>• Outils promos de la SQMP</li> </ul>
<p><b>Automne</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation autour des récoltes</li> <li>• Halloween</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Affichage à l'intérieur et à l'extérieur du Marché</li> <li>• Médias sociaux</li> <li>• Relations de presse</li> <li>• Panneaux d'affichage</li> <li>• Journaux</li> <li>• Campagne web</li> </ul>
<p><b>Marché de Noël</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Animation gourmande</li> <li>• Partenariats</li> <li>• Ambiance</li> <li>• Décorations</li> <li>• Tirages et concours</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Campagne télévisée</li> <li>• Affichage à l'intérieur et à l'extérieur du Marché</li> <li>• Médias sociaux</li> <li>• Relations de presse</li> <li>• Placement radio</li> <li>• Panneaux d'affichage</li> <li>• Journaux</li> <li>• Campagne web</li> </ul>

### En complément

- Ateliers culinaires à la Cuisine du Marché
- Distribution d'encarts chez les partenaires touristiques
- Activités promotionnelles complémentaires selon les récoltes
- Chèques cadeaux, tirages et concours
- Guides et outils touristiques
- Partenariats et collaborations

### Quelques tendances

- Manger local
- De la terre à la ferme
- Cuisiner soi-même
- La lutte anti-gaspillage
- Le partage
- Transparence et limpidité
- Manger en pleine conscience
- Les protéines végétales
- Faire pousser soi-même



4

## Grand Marché : ouverture automne 2018

Comme vous le savez, depuis avril dernier, la Coopérative des Horticulteurs de Québec travaille avec assiduité sur le projet du futur Grand Marché, après avoir été mandatée par la ville de Québec.

Conformément à la volonté de la Ville de se doter d'une vision du développement des activités agricoles et agroalimentaires dans l'agglomération de Québec, la Coopérative a à cœur de créer un nouveau marché public qui offrira l'accès aux produits des meilleurs artisans, producteurs et transformateurs de la Capitale-Nationale et Lévis et qui deviendra un pôle d'attraction majeur.

Ce marché public unique et animé, 365 jours par année, sera une destination de choix tant pour la diversité des produits que pour ses espaces dédiés à l'éducation alimentaire, la mise en valeur de la relève agricole et la présence d'un laboratoire culinaire (incubateur) favorisant l'émergence de nouvelles entreprises.

Un budget de 21 millions de dollars est prévu pour l'ensemble du projet du Grand Marché.

### **Votre marché**

Ce grand projet est une occasion unique de développement pour les entreprises du Marché. Il sera un tremplin majeur pour bon nombre d'entre vous. Cette perspective d'accroissement est une motivation importante pour toute l'équipe dans la réalisation du projet. Au cœur de nos préoccupations et intérêts, le stationnement, le débarcadère, l'entreposage et l'accessibilité demeurent des enjeux majeurs.

### **Services d'architecture**

Après presque un an de travail, plusieurs étapes ont été franchies. Notamment pour la conception du nouveau marché public. Suite à l'appel d'offres lancé par le conseil exécutif de la Ville de Québec, c'est **L'Atelier Pierre Thibault et Bisson et associés** qui sera en charge d'assurer les services d'architectures tout au long du processus, de la mise en chantier à la livraison du Grand Marché. Le consortium sera aussi en charge des études préparatoires, du concept, des plans et devis.

### **Nouveaux partenaires recherchés : fin des appels de proposition**

Autre avancée importante, la fin des dix appels de propositions entourant la recherche de nouveaux partenaires agroalimentaires (boucherie, boucherie spécialisée, boulangerie, pâtisserie, chocolaterie et glacerie, quincaillerie de cuisine et librairie gourmande, microbrasserie, brûlerie, détaillant de bières québécoises, autres concepts agroalimentaires) qui se terminait le 20 février. Cette étape a permis de recueillir plusieurs concepts de services intéressants qui seront évalués au cours des prochaines semaines par un comité de sélection.

*pas de Fromagerie*

## Prochaines étapes importantes de mise en œuvre

La Coopérative entrevoit encore bon nombre d'étapes importantes de mise en œuvre vers la concrétisation du projet. Une des prochaines étapes majeures sera de rencontrer à nouveau les entreprises permanentes afin de confirmer les besoins en espace et en services. Voici un aperçu global du calendrier provisoire pour les prochains mois :

Activité	Échéance
• Analyse, entrevues, sélection et suivi des propositions par le comité de sélection	Début mars 2017
• Transmission de la liste des besoins techniques et spécifiques au concept d'espace commercial du proposant	Mi-mars 2017
• Signature des ententes de principes avec les proposants	Été 2017
• Transmission et approbation du plan d'aménagement et installations des proposants	Hiver 2018
• Aménagement des lieux	Été 2018
• Ouverture publique du Grand Marché	Automne 2018



5

**LA COOPÉRATIVE DES  
HORTICULTEURS DE QUÉBEC**

**ÉTATS FINANCIERS**

**EXERCICE TERMINÉ**

**LE 31 DÉCEMBRE 2016**

# LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

## SOMMAIRE

Rapport de l'auditeur indépendant	2
Résultats	3
Réserve générale	4
Bilan	5 - 6
Flux de trésorerie	7 - 8
Notes complémentaires	9 à 17
Renseignements complémentaires	18 à 20

## RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

### AUX MEMBRES DE LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC, qui comprennent le bilan au 31 décembre 2016 et les états des résultats, de la réserve générale et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

#### *Responsabilité de la direction pour les états financiers*

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément à l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives du Québec, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

#### *Responsabilité de l'auditeur*

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers, afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

**SCFA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD INC.**  
*Société de comptables professionnels agréés*

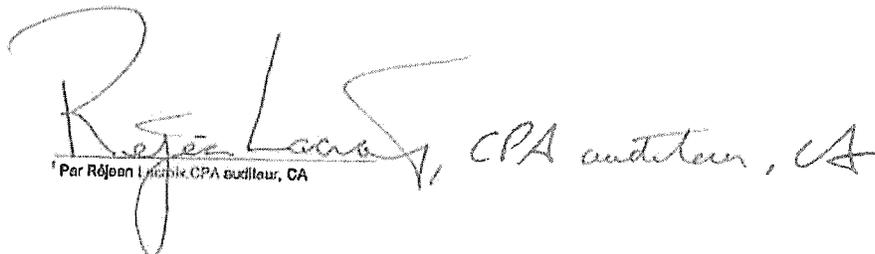
---

*Opinion*

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC au 31 décembre 2016, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément à l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives du Québec.

SCFA CAPITALE-NATIONALE-CÔTE-NORD INC.<sup>1</sup>

Québec  
le 10 février 2017

  
Par Réjean Lacroix, CPA auditeur, CA

## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RÉSULTATS  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
PRODUITS (annexe 1)	1 386 075 \$	1 332 089 \$
FRAIS D'EXPLOITATION (annexe 2)	<u>1 348 246</u>	<u>1 319 640</u>
EXCÉDENT AVANT IMPÔTS ET RISTOURNES	<u>37 829 \$</u>	<u>12 449 \$</u>

## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RÉSERVE GÉNÉRALE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
RÉSERVE GÉNÉRALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE	778 164 \$	708 610 \$
TROP PERÇU DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	12 449	84 147
IMPÔTS SUR L'EXCÉDENT DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT	<u>(1 603)</u>	<u>(14 593)</u>
RÉSERVE GÉNÉRALE À LA FIN DE L'EXERCICE	<u>789 010 \$</u>	<u>778 164 \$</u>

## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

BILAN  
31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	488 000 \$	437 806 \$
Épargne à terme rachetable, 0,50 %, échéant le 19 janvier 2017	9 943	9 879
Créances (note 3)	26 009	52 832
Stocks	15 313	21 745
Frais payés d'avance	56 926	9 291
Impôts sur les bénéfices à recevoir	-	261
	<u>596 191</u>	<u>531 814</u>
PLACEMENTS (note 4)	265 156	265 156
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (note 5)	<u>199 224</u>	<u>244 159</u>
	<u>1 060 571 \$</u>	<u>1 041 129 \$</u>

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

\_\_\_\_\_, administrateur

\_\_\_\_\_, administrateur

## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

BILAN  
31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus (note 8)	137 831 \$	138 326 \$
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 9)	<u>16 115</u>	<u>15 285</u>
	153 946	153 611
<b>DETTE À LONG TERME (note 9)</b>	<u>9 786</u>	<u>25 905</u>
	<u>163 732</u>	<u>179 516</u>
<b>AVOIR DES MEMBRES</b>		
Parts sociales et privilégiées (note 10)	<u>70 000</u>	<u>71 000</u>
<b>AVOIR DE LA COOPÉRATIVE</b>		
Réserve générale	789 010	778 164
Excédent avant impôts et ristournes	<u>37 829</u>	<u>12 449</u>
	<u>826 839</u>	<u>790 613</u>
	<u>1 060 571 \$</u>	<u>1 041 129 \$</u>
<b>ÉVENTUALITÉS (note 11)</b>		
<b>ENGAGEMENTS (note 10)</b>		

## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent avant impôts et ristournes	37 829 \$	12 449 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Dotation à l'amortissement - immobilisations corporelles	44 935	48 826
Dotation à l'amortissement - actifs incorporels	-	12 686
	<u>82 764</u>	<u>73 961</u>
Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement	<u>(14 678)</u>	<u>(5 921)</u>
	<u>68 086</u>	<u>68 040</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition de placements	-	(265 156)
Encaissement de placements	-	156 712
Acquisition d'immobilisations corporelles	-	(10 280)
	<u>-</u>	<u>(118 724)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de la dette à long terme	(15 289)	(14 505)
Émission de capital social	-	1 000
Rachat de capital social	(1 000)	-
Impôts sur l'excédent de l'exercice précédent	(1 603)	(14 593)
	<u>(17 892)</u>	<u>(28 098)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE LA TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE</b>	<b>50 194</b>	<b>(78 782)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>437 806</b>	<b>516 588</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>488 000 \$</b>	<b>437 806 \$</b>

## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

FLUX DE TRÉSORERIE  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
VARIATION NETTE DES ÉLÉMENTS HORS CAISSE DU FONDS DE ROULEMENT		
Diminution (augmentation)		
Épargne à terme rachetable	(64) \$	(64) \$
Créances	26 823	(398)
Stocks	6 432	11 363
Frais payés d'avance	(47 635)	(3 507)
Impôts sur les bénéfices à recevoir	261	(261)
Augmentation (diminution)		
Créditeurs et frais courus	<u>(495)</u>	<u>(13 054)</u>
	<u>(14 678) \$</u>	<u>(5 921) \$</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE		
Encaisse	<u>488 000 \$</u>	<u>437 806 \$</u>

**LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC****NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2016****1 - STATUT ET NATURE DES ACTIVITÉS**

La coopérative, régie par la Loi sur les coopératives, fournit à ses membres des services de mise en marché de leurs produits par la location de places de marché.

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES**

Les états financiers ont été dressés selon l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives du Québec et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

**UTILISATION D'ESTIMATIONS**

La préparation des états financiers, conformément à l'article 5 du Règlement d'application de la Loi sur les coopératives du Québec exige que la direction procède à des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur le montant présenté au titre des actifs et des passifs, sur l'information fournie à l'égard des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers et sur le montant présenté au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Ces estimations sont révisées périodiquement et des ajustements sont apportés au besoin aux résultats de l'exercice au cours duquel ils deviennent connus.

**TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE**

La politique de la coopérative consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires incluant les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition. De plus, les dépôts à terme que la société ne peut utiliser pour les opérations courantes parce qu'ils sont affectés à des garanties ne sont pas inclus dans la trésorerie et équivalents de trésorerie.

**CONSTATATION DES PRODUITS**

Les produits sont constatés lorsqu'il existe un accord, que les biens et les services sont livrés, qu'il n'y a pas d'incertitude quant à leur acceptation, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que l'encaissement est raisonnablement assuré.

**STOCKS**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette.

## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

### NOTES COMPLÉMENTAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2016

#### 2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite...)

##### PLACEMENT

Le placement est comptabilisé au coût.

##### IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût, déduction faite des subventions s'y rapportant, et amorties sur la durée estimative de leur utilisation selon la méthode de l'amortissement dégressif ou linéaire, aux taux annuels suivants :

Mobilier de bureau	10% dégressif
Équipement	10% dégressif
Mobilier cuisine	20% dégressif
Équipement informatique	30% dégressif
Améliorations locatives	10% linéaire
Équipement de cuisine	20% dégressif
Équipement	10% dégressif

##### SUBVENTIONS

Les subventions relatives aux immobilisations sont déduites du coût de ces dernières. Les subventions relatives aux charges sont comptabilisées dans les produits.

##### IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

La coopérative utilise la méthode des impôts exigibles pour comptabiliser les impôts sur les bénéfices.

**LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC****NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2016****2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite...)****INSTRUMENTS FINANCIERS****Évaluation des instruments financiers**

La coopérative évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement se composent de l'encaisse, des épargnes à terme et des créances.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des créditeurs et frais courus et de la dette à long terme.

**Dépréciation**

Les actifs financiers évalués au coût sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciation. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé au résultat net. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieur à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée au résultat net.

**LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2016**

**2 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite...)**

**PARTICULARITÉS DES COOPÉRATIVES**

Les états financiers de la coopérative sont établis conformément aux Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé à l'exception des particularités suivantes qui découlent des exigences de la Loi sur les coopératives et de son Règlement d'application:

Selon les Normes comptables canadiennes pour les entreprises à capital fermé, les parts des membres devraient être comptabilisées au passif du bilan, alors que la Loi sur les coopératives stipule que toutes les parts émises par une coopérative doivent être inscrites à la rubrique "Avoir des membres" au bilan.

L'excédent net présenté à l'état des résultats est établi avant ristournes et impôt sur le revenu. Le montant des ristournes sera établi par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. L'excédent net, les ristournes et les impôts sur le revenu seront inscrits à la réserve générale au cours du prochain exercice.

**3 - CRÉANCES**

	2016		2015
Subventions	-	\$	16 000 \$
Créances	26 009		36 832
	<u>26 009</u>	\$	<u>52 832</u>
	<u>26 009</u>	\$	<u>52 832</u>

## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2016

## 4 - PLACEMENT

	2016	2015
Fédération des caisses Desjardins du Québec, parts de capital de catégorie "F"	100 000 \$	100 000 \$
Placement garanti lié aux marchés, échéant le 20 avril 2020	<u>165 156</u>	<u>165 156</u>
	<u><u>265 156 \$</u></u>	<u><u>265 156 \$</u></u>

## 5 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2016	2015
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette	Valeur nette
Mobilier de bureau	21 428 \$	18 257 \$	3 171 \$	3 523 \$
Équipement	265 826	190 465	75 361	83 736
Mobilier cuisine	23 596	11 910	11 686	14 607
Équipement	55 827	48 453	7 374	10 534
Améliorations locatives	428 754	360 248	68 506	91 531
Équipement de cuisine	53 455	28 823	24 632	30 790
Équipement	<u>14 591</u>	<u>6 097</u>	<u>8 494</u>	<u>9 438</u>
	<u><u>863 477 \$</u></u>	<u><u>664 253 \$</u></u>	<u><u>199 224 \$</u></u>	<u><u>244 159 \$</u></u>

## 6 - EMPRUNT BANCAIRE

La coopérative dispose d'une marge de crédit Desjardins d'un montant autorisé de 50 000\$, portant intérêt à un taux de 8,00 %, elle est non utilisée au 31 décembre 2016. Elle dispose également d'une limite de crédit Accord D autorisée à 20 000\$, elle est non utilisée au 31 décembre 2016.

## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2016

## 7 - CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

	2016	2015
Comptes fournisseurs et frais courus	66 588 \$	73 184 \$
Retenues à la source	14 071	14 048
Taxe sur les produits et services	11 713	9 686
Taxe de vente du Québec	23 349	19 298
Provision pour loyers (notes 10 et 11)	22 110	22 110
	<u>137 831 \$</u>	<u>138 326 \$</u>

## 8 - DETTE À LONG TERME

	2016	2015
Emprunt Caisse Desjardins, d'un montant autorisé de 75 000 \$, remboursable par versements mensuels de 1 426 \$ incluant les intérêts au taux de 5,3 %, échéant le 15 juillet 2018. Garanti par une hypothèque mobilière sur les biens servant à l'exploitation de l'entreprise, les droits et indemnités d'assurance couvrant les biens donnés en garantie ainsi que les créances, effets ou sommes d'argent provenant de la location et vente ou autre aliénation des biens hypothéqués	<u>25 901 \$</u>	<u>41 190 \$</u>
	25 901	41 190
Dettes à long terme échéant au cours du prochain exercice	<u>16 115</u>	<u>15 285</u>
	<u>9 786 \$</u>	<u>25 905 \$</u>
Versements estimatifs de la dette à long terme pour les prochains exercices :		
	2017	16 115 \$
	2018	9 786 \$

## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2016

## 9 - PARTS SOCIALES ET PRIVILÉGIÉES

## CAPITAL SOCIAL

L'avoir des membres de la coopérative est composé de parts sociales.

La coopérative peut émettre un nombre illimité de parts sociales d'une valeur nominale de 10 \$, remboursable en conformité avec les dispositions prévues par la loi.

Chaque membre doit détenir 100 parts sociales de qualification. Un membre ne détient qu'un seul droit de vote, peu importe le nombre de parts sociales de qualification détenu. Les parts sociales de qualification sont payables comptant.

En fin d'exercice, les parts sont réparties comme suit:

	Nombre de parts		Nombre de parts	
	31 décembre 2016	31 décembre 2015	31 décembre 2016	31 décembre 2015
Parts sociales	<u>70</u>	<u>71</u>	<u>70000</u> \$	<u>71000</u> \$

**LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC****NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2016****10 - ENGAGEMENTS**

La coopérative a signé un bail avec la Ville de Québec le 20 février 1998, s'étendant sur une durée de 21 ans à compter de janvier 1998, jusqu'au 31 décembre de l'an 2018. Ce bail n'est pas sujet à tacite reconduction, cependant la coopérative conserve un droit préférentiel pour toute négociation de location.

La charge de loyer s'élève à 200 500 \$ pour l'exercice 2016, soit la charge facturée par la Ville de Québec tandis que la charge de loyer s'élève à 157 864 \$ pour l'exercice 2015, soit la charge de l'exercice 2008 indexée en fonction de l'IPC de chacune des années civiles. Étant donné qu'il n'y a pas eu d'entente avant 2016 pour fixer le loyer annuel des 10 dernières années du bail, on calculait l'augmentation de la charge de loyer selon l'IPC jusqu'à ce qu'il y ait une entente.

Une provision est prise pour tenir compte de l'augmentation du loyer, la provision s'élève à 22 110 \$ au 31 décembre 2016.

Ces loyers annuels sont payables par deux versements égaux.

**11 - ÉVENTUALITÉS**

En septembre 2015, la coopérative a reçu une réclamation de la Ville de Québec. Cette dernière réclame à la coopérative des loyers supplémentaires remontant aussi loin qu'en 2009. Puisque la coopérative n'a jamais reçu de facture en lien avec ce loyer annuel, elle refuse de déboursier une somme d'argent aussi importante et conteste la réclamation. Les charges qui peuvent résulter de ces procédures ne sont provisionnées que lorsqu'elles sont probables et que leur montant peut être, soit quantifié, soit estimé dans une fourchette raisonnable. Dans ce dernier cas, le montant provisionné correspond à notre meilleure estimation du risque. Toutefois, il est impossible de quantifier la perte éventuelle liée à ce litige, donc aucune provision n'a été comptabilisée au 31 décembre 2016.

## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

NOTES COMPLÉMENTAIRES  
AU 31 DÉCEMBRE 2016

## 13 - INSTRUMENTS FINANCIERS

## RISQUES ET CONCENTRATIONS

La coopérative, par le biais de ses instruments financiers, est exposée à divers risques, sans pour autant être exposée à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de la coopérative aux risques au 31 décembre 2016.

## RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. La coopérative est exposée au risque de crédit sur les comptes à recevoir de ses clients. À cette fin, elle s'est dotée d'une politique en matière de crédit qui prévoit l'analyse de la situation financière de ses clients, ce qui diminue son risque à un niveau modéré.

## RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut deux types de risques pour la coopérative: le risque de taux d'intérêt et le risque de prix autre.

## RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊT

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations de taux d'intérêt du marché. La coopérative est exposée au risque de taux d'intérêt en ce qui concerne la facilité de crédit à taux d'intérêt fixe. Les risques auxquels elle est exposée sont minimes.

## RISQUE DE PRIX AUTRE

Le risque de prix autre est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs affectant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché. La coopérative est peu exposée à ce risque puisqu'elle détient des placements qui ne sont pas cotés en bourse.

## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
<b>PRODUITS</b>		
Loyers	749 752 \$	720 323 \$
Revenus cuisine (annexe 3)	402 495	362 548
Publicité	129 904	125 183
Guichet automatique	33 702	37 552
Services	65 527	57 933
Subvention	-	25 100
Intérêts	2 777	2 493
Autres	1 918	957
	<u>1 386 075 \$</u>	<u>1 332 089 \$</u>

## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
FRAIS D'EXPLOITATION		
Loyers	200 500 \$	157 864 \$
Salaires et charges sociales	227 589	263 052
Énergie	110 610	114 280
Publicité	135 269	127 462
Évènements	28 114	40 432
Assurances	11 803	12 101
Entretien et réparation	19 569	21 816
Location d'équipement	3 612	2 906
Petits équipements	190	831
Sous-traitance	108 793	46 015
Guichet automatique	8 519	4 372
Divers	-	149
Honoraires professionnels	33 736	62 360
Association, licences et permis	556	1 313
Télécommunications	9 968	9 772
Papeterie et frais de bureau	4 243	4 951
Assemblée annuelle	3 495	3 396
Déplacements	3 225	1 471
Frais de représentation	3 721	2 187
Formation et réseautage	5 204	3 879
Jeton de présence	13 024	9 750
Mauvaises créances	4 789	-
Intérêts et frais bancaires	1 718	1 529
Activités sociales et certificat-cadeau	1 468	1 264
Dépenses cuisine (annexe 3)	382 046	386 161
Dotation à l'amortissement - immobilisations corporelles	26 485	27 641
Dotation à l'amortissement - actifs incorporels	-	12 686
	1 348 246 \$	1 319 640 \$

## LA COOPÉRATIVE DES HORTICULTEURS DE QUÉBEC

RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES  
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2016

	2016	2015
RÉSULTATS "CUISINE DU MARCHÉ"		
VENTES	402 495 \$	362 548 \$
COÛT DES MARCHANDISES VENDUES		
Aliments	108 159	105 419
Boissons	8 590	9 115
Frais de transport	778	1 349
Stocks au début	21 745	33 108
Stocks à la fin	(15 313)	(21 745)
	<u>123 959</u>	<u>127 245</u>
MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE	278 536	235 303
FRAIS D'EXPLOITATION		
Salaires et charges sociales	163 193	162 272
Loyers	40 800	39 190
Fournitures et emballages	8 057	7 255
Entretien	10 755	10 760
Ameublement	560	826
Location d'équipement	1 423	1 146
Uniformes	24	308
Publicité	104	1 336
Assurances	2 185	2 082
Honoraires professionnels	3 875	996
Frais de représentation	324	-
Formation et réseautage	554	2 121
Papeterie et frais de bureau	899	460
Intérêts sur la dette à long terme	1 819	2 601
Intérêts et frais bancaires	5 065	6 378
Dotation à l'amortissement - immobilisations corporelles	18 449	21 185
	<u>258 087</u>	<u>258 916</u>
BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE)	<u>20 450 \$</u>	<u>(23 613) \$</u>



6

## Budget 2017

	REVENUS DE LOCATION	BUDGET 2017	RÉALISÉ AU 31-12-16	BUDGET 2016
1	Revenus de location	760 000 \$	749 752 \$	732 000 \$
	<b>Sous-total des revenus de location</b>	<b>760 000 \$</b>	<b>749 752 \$</b>	<b>732 000 \$</b>
	<b>REVENUS DE SERVICES ET AUTRES</b>			
2	Revenus guichets	32 000 \$	33 702 \$	38 000 \$
3	Revenus de publicité & événements	132 000 \$	129 904 \$	129 500 \$
4	Revenus d'intérêts de placement	2 500 \$	2 777 \$	2 500 \$
5	Revenus services	66 500 \$	65 527 \$	59 000 \$
6	Revenus de subventions et commandites	100 000 \$	- \$	20 000 \$
7	Revenus pénalités, ristournes et autres	1 900 \$	1 918 \$	1 000 \$
8	Ventes cuisine	410 500 \$	402 495 \$	385 000 \$
	<b>Sous-total des revenus de services et autre</b>	<b>745 400 \$</b>	<b>636 323 \$</b>	<b>635 000 \$</b>
	<b>Total des revenus</b>	<b>1 505 400 \$</b>	<b>1 386 075 \$</b>	<b>1 367 000 \$</b>
	<b>FRAIS D'OPÉRATION</b>			
9	Loyer	204 000 \$	200 500 \$	200 500 \$
10	Énergie	112 000 \$	110 610 \$	114 300 \$
11	Entretien	21 000 \$	19 569 \$	22 000 \$
12	Publicité	135 000 \$	135 269 \$	130 000 \$
13	Événements et graphisme	35 000 \$	28 114 \$	40 000 \$
14	Certificat/cadeaux/média	1 500 \$	1 468 \$	1 500 \$
	<b>TOTAL DES FRAIS D'OPÉRATION</b>	<b>508 500 \$</b>	<b>495 530 \$</b>	<b>508 300 \$</b>
15	Rémunération administrateurs	15 000 \$	13 024 \$	12 000 \$
16	Salaires et charges sociales	360 000 \$	336 382 \$	316 000 \$
17	Télécommunications	10 000 \$	9 968 \$	8 000 \$
18	Assurances	9 500 \$	11 803 \$	13 500 \$
19	Assemblée générale annuelle	3 500 \$	3 495 \$	3 500 \$
20	Location d'équipement	3 500 \$	3 612 \$	3 000 \$
21	Amortissements	18 800 \$	26 485 \$	14 300 \$
22	Achat petits équipements	250 \$	190 \$	600 \$
23	Frais de bureau	4 500 \$	4 243 \$	5 000 \$
24	Déplacements	2 000 \$	3 225 \$	1 000 \$
25	Représentation	3 500 \$	3 721 \$	2 500 \$
26	Association, licences et permis	600 \$	556 \$	1 500 \$
27	Frais d'administration des guichets	6 500 \$	8 519 \$	4 500 \$
28	Formation et réseautage	5 000 \$	5 204 \$	4 000 \$
29	Honoraires professionnels	140 000 \$	33 736 \$	40 000 \$
30	Intérêts, frais bancaires et collection	2 000 \$	1 718 \$	2 000 \$
31	Divers	- \$	- \$	1 000 \$
32	Dépenses Cuisine du Marché	386 490 \$	382 046 \$	379 565 \$
33	Mauvaises créances	- \$	4 789 \$	- \$
	<b>Total frais d'administration</b>	<b>971 140 \$</b>	<b>852 716 \$</b>	<b>811 965 \$</b>
	<b>Total des dépenses</b>	<b>1 479 640 \$</b>	<b>1 348 246 \$</b>	<b>1 320 265 \$</b>
	<b>Bénéfice net</b>	<b>25 760 \$</b>	<b>37 829 \$</b>	<b>46 735 \$</b>



## BUDGET CUISINE DU MARCHÉ 2017

Budget 2017

réalisé au 31-12-16

budget 2016

REVENUS DE CUISINE	410 500 \$	402 495 \$	385 000 \$
<b>COÛT DES MARCHANDISES VENDUES</b>			
ALIMENTATION	110 425 \$	108 159 \$	108 000 \$
BOISSON	8 700 \$	8 590 \$	10 500 \$
FRAIS TRANSPORT	1 000 \$	778 \$	1 400 \$
STOCK	8 000 \$	6 432 \$	2 500 \$
	<b>128 125 \$</b>	<b>123 959 \$</b>	<b>122 400 \$</b>
<b>MARGE BÉNÉFICIAIRE BRUTE</b>	<b>282 375 \$</b>	<b>278 536 \$</b>	<b>262 600 \$</b>
<b>FRAIS D'EXPLOITATION</b>			
SALAIRES ET CHARGES SOCIALE	166 500 \$	163 193 \$	164 500 \$
LOYER	41 600 \$	40 800 \$	40 000 \$
FOURNITURES D'EMBALLAGE	8 100 \$	8 057 \$	8 000 \$
ENTRETIEN	11 000 \$	10 755 \$	11 000 \$
LOCATION D'ÉQUIPEMENT	2 000 \$	1 983 \$	2 000 \$
UNIFORME/VÊTEMENT	250 \$	24 \$	250 \$
PUBLICITÉ	500 \$	104 \$	1 500 \$
ASSURANCES	2 000 \$	2 185 \$	2 200 \$
HONORAIRES PROFESSIONNELS	1 800 \$	3 875 \$	1 000 \$
FRAIS DE REPRÉSENTATION	350 \$	324 \$	200 \$
FORMATION ET RÉSEAUTAGE	750 \$	554 \$	1 500 \$
PAPETERIE BUREAU	1 000 \$	899 \$	500 \$
INTÉRÊT SUR DETTE	985 \$	1 819 \$	1 815 \$
FRAIS D'ADMINISTRATION ET BANCAIRE	5 200 \$	5 065 \$	6 400 \$
AMORTISSEMENT	16 330 \$	18 449 \$	16 300 \$
<b>Total des frais</b>	<b>258 365 \$</b>	<b>258 086 \$</b>	<b>257 165 \$</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>24 010 \$</b>	<b>20 450 \$</b>	<b>5 435 \$</b>

\* Achat chez les producteurs du marché en 2016:

26 211 \$ (22,5% des achats de nourriture)

\* Achat chez les producteurs du marché en 2015:

22 475 \$ (21,3% des achats de nourriture)

Tarif locatif de <i>janvier à avril</i> 2017		
Type d'emplacement	Membre	Non-membre
Emplacement 10'X10'*	**69,50 \$	**100,50 \$
** Tarifs incluant le rabais d'hiver de 50% applicables à la location pour la période de l'hiver.		

Tarif locatif de <i>mai à la 3e semaine de novembre</i> 2017		
Type d'emplacement	Tarif de base hebdomadaire Membre	Non- membre
Emplacement 8'X10'	110,25 \$	161,25 \$
Emplacement 10'X10'	136,75 \$	201,00 \$
Un rabais de 50% est applicable au tarif du mois de novembre. Le rabais de 50% est applicable seulement sur les semaines complètes de novembre.		

Marché de Noël du <i>21 novembre 2017 au 1 janvier 2018</i>		
Type d'emplacement	Membre	Non- membre
Emplacement 8'X10' (Disponible en quantité limitée)	178,50 \$	206,00 \$
Emplacement 10'X10'	223,50 \$	258,00 \$
TPV pour la période de Noël	260,00 \$	
Supplément de 175,00 \$ sur chaque kiosque pour le Marché de Noël :		

Services	Semaine
TPV	9,50 \$
Électricité prise double 15 ou 20 ampères *	8,50 \$
Téléphone	12,50 \$
*Toutes les prises électriques sont facturables.	

**Des frais de 20% sont à prévoir pour la publicité-**

**La semaine de location débute le mardi.  
Les dates sont sujettes à changement selon les années.**





7

**Producteurs transformateurs saisonniers : Producteur agricole qui produit et transforme ses produits et ayant une occupation sur le marché de moins de 8 mois**

Nom	Prénom	Entreprise	No membre
Bourget	Carl	Gestion Carl Bourget	143
Gaudreault	Liliane	Les produits Camélus	152
Godin	Vincent	Pampev	281
Gosselin	Louis	Ferme François Gosselin Inc.	58
Hébert	Dany	Ferme Le Comte Roussy	62
Huot	Gilmond	Ferme Gilmont Huot	64
Jobin	Natacha	Ferme Québec Oies	273
Lachance	Jean-Marie	Jean-Marie Lachance	67
Marquis	Suzie	Ferme Suzie Marquis	88
Mc Isaac	Jacques	Vin Artisanal Le Ricaneux	257
Monna	Anne	Cassis Monna et filles	145
Plante	Pierre	Polyculture Plante inc.	102
Steinbach	Philippe	Domaine SteinBach Inc.	146

**Membre associé : Transformation agroalimentaire ou revente**

Nom	Prénom	Entreprise	No membre
Côté	Jacques	Aliments Trigone	268
Desmarais	David	Les Pâtes Fraîches du Marché	274
Floch	Éric	La Route des Indes	261
Humberset	Éric	La Cave à vins	287
Krismann	David	Mignon 1860 Inc	279
Krissman	Benjamin	TJ restauration	286
Lauriot	Anthony	Fou du bio	283
Roy	Guylaine	La Tomaterie	154
Servant	Christian	Poissonnerie Gaspésienne-Les Délices de la Me	276
Simard	Pierre-Luc	Novableu Inc.	278
Tremblay	Andrée	La Fromagère du Marché	265

**Producteurs saisonniers : Producteur agricole ayant une occupation sur le marché de moins de 8 mois**

Nom	Prénom	Entreprise	No membre
Bédard	Bruno	Bruno et Michel Bédard	4
Bégin	Claude	Ferme Bégin inc.	43
Blouin	Marc-André	Ferme André Blouin S.E.N.C.	14
Blouin	François	Ferme François Blouin inc	15
Demers	Gaétan	Ferme Gaétan Demers	34
Drouin	Gaston	Ferme Gaston Drouin	39
Dubuc	Claude	La Ferme Dubuc Senc.	132
Fiset	Marie-Millie	Serres A.Giguères inc	53
Fortier	Richard	Ferme Richard Fortier	47
Gariépy	Antonio	Antonio Gariépy	52
Giguère	Geneviève	Les Fleurs de l'Île	36
Larue	Denis & Jules	Ferme Ancestrale Inc.	71
Letarte	Bruno	Les Jardins du Petit Pré Inc	80
Létourneau	Romuald	Rodrigue Létourneau & fils	84
Marcoux	France	Potager France Marcoux	86
Marcoux	Jean-François	Légumier Marcoux	279
Marquis	Jacques	Jacques Marquis	87
Pageau	Benoît	Cultiva Fleurs Pageau	97
Plante	Denis	Ferme Denis Plante	269
Plante	Jérôme	Ferme Léonce Plante	270
Tremblay	Martin	Ferme Martin Tremblay	285
Turcotte	Luc	Verger Viateur Turcotte & fils	132

**Producteurs transformateurs annuels : Producteur agricole qui produit et transforme ses produits et ayant une occupation de 8 mois ou plus sur le marché**

Nom	Prénom	Entreprise	No membre
Bilodeau	Claude	Cidrierie Verger Bilodeau	138
Cauchon	Arthur	Ferme Arthur Cauchon Inc.	20
Desbois	Bertrand	Distributions Bertrand Desbois inc.	151
Fortier	Patrick	Miel des Ruisseaux	76
Gagnon	André-Marie	Ferme Gagnon	51
Godbout	Pierre	Pierre Godbout	56
Hébert	Roch	Les Serres Roch Hébert	63
Klein Yolande	Vignoble Kobloth	Les Canardises/Vignoble Kobloth	271
Lavoie	Francis	Domaine Vignoble de Lavoie	282
Morency	Steve	Ferme L & S Morency	95
Pedneault	Michel	Pépinière et Verger Pedneault frères inc.	148
Potvin	Lyne	Ferme Les Arpents Bleus	275
Thibault	Guillaume	Atkins & frères inc.	272
Tremblay	Raymonde	Centre de l'Émeu de Charlevoix	147



Reconnu pour la fraîcheur et la spécificité de ses produits horticoles et de transformation artisanale, le marché public permet un contact privilégié des clientèles avec les producteurs agricoles et travailleurs de l'agroalimentaires. Faire son marché public, c'est l'occasion de s'approvisionner en aliments frais et de qualité, le tout dans une ambiance rassembleuse, exceptionnelle et conviviale.

Source Association des Marchés Publics du Québec

[marchevieuxport.com](http://marchevieuxport.com)

